

Trois-Rivières, le 4 juillet 2008

Monsieur Danny Roy, inspecteur  
Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables  
820, rue Saint-Alphonse  
Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0

N/Réf. : 7314-04-01-35010-00  
400 504 143

**Objet : Rapport final du Comité de réflexion pour la protection du lac aux Sables**

Monsieur,

Nous donnons suite au rapport final que vous nous avez fait parvenir concernant la protection du lac aux Sables. Nous avons pris connaissance de ce document, ainsi que des actions qui ont été mises en place par le comité. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs considère que les efforts du comité de réflexion auront un impact favorable sur la préservation de la qualité de l'eau du lac.

Certaines des actions que vous avez priorisées sont des recommandations que le Ministère privilégie dans son plan d'action pour contrer la prolifération des algues bleues et pour protéger les plans d'eau. Considérant que la prise d'eau potable de la Municipalité est située dans le lac aux Sables et que le système de traitement de l'eau potable ne comporte pas de système de filtration, il est d'autant plus important de protéger la qualité de l'eau du lac. Les actions entreprises par le comité de réflexion sont jugées pertinentes et souhaitables. Nous vous encourageons à poursuivre vos actions pour la protection du lac aux Sables et vous assurons de la collaboration du Ministère dans vos réflexions.

Pour toute information additionnelle, nous vous invitons à communiquer avec la soussignée au 819 371-6581, poste 2029.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

NH/cd

  
Nathalie Houle, ing.